

Loi organique de 1983

Les gens voient cela avec un certain cynisme. Maintenant, ce que nous proposons dans ce projet de loi, c'est que le ministère de l'industrie disparaisse totalement. Le commerce international va du côté des affaires extérieures et alors, c'est tout simplement les affaires extérieures, les relations extérieures. En ce qui concerne le commerce, qui est quelque chose de spécialisé, le ministre chargé de ce ministère est peut-être le meilleur diplomate au monde, mais il ne sait rien des affaires. J'ai peur de marier deux philosophies qui franchement ne fonctionneront pas. Et comme l'a dit un de mes collègues il y a quelques instants: ceci est un beau remaniement, de la parade de bureaucrates, et ce sont eux qui en sortiront avec les plus grands bénéficiaires.

J'espère bien, monsieur le Président, que nous pourrions obtenir beaucoup plus d'explications sur ce projet de loi au comité, car la troisième section de ce projet de loi surtout m'intrigue, parce que j'ai déjà entendu le président de la CDIC témoigner devant le Comité des finances, du commerce et des questions économiques et cela ne répond pas... On crée de nouveau un tuyau d'évasion des deniers publics et ce, sans comptabilité.

[Traduction]

Monsieur le Président, cette partie qui prévoit des changements pour les Sociétés de la Couronne, devra être étudiée très attentivement en comité car j'ai déjà vu ce que donnaient parfois les opérations sans le cadre juridique. En fait, la CDIC a été illégale—peut-être pas illégale; illicite convient mieux—pendant près de deux ans. Nous voulons non seulement que ce soit légal, mais nous voulons aussi savoir comment l'organisme rendra compte de l'argent qu'il dépense et veiller à ce que l'on ne mette pas dans le même sac Canadair, De Havilland, Massey-Ferguson et l'autre société, dont j'ignore le nom, dont la corporation s'occupe également ainsi que d'autres qu'elle risque d'acquiescer ou de créer pour que les Canadiens, qui ont payé des milliards de dollars à cause de l'incompétence du gouvernement actuel et qui souffrent depuis longtemps, n'y voient que du feu.

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens dans la discussion du projet de loi C-152 relatif à la réorganisation du gouvernement. Tout le monde sera d'accord, je pense, et surtout les Canadiens, pour dire que si un organisme a besoin d'être réorganisé, c'est bien le gouvernement actuel. Je dirai même—bon, ils ont beau grogner dans leur coin, s'ils passaient plus de temps dans leurs circonscriptions, monsieur le Président, vous reconnaîtrez sûrement qu'ils ont entendu la même chose que nous, et que la grogne va dans notre sens et non dans le leur. Et s'il y a une chose dont le gouvernement a encore plus besoin que de réorganisation, c'est de sang nouveau. Nous sommes prêts à le lui donner, et nous ne manquerons pas de le faire très bientôt, dès que le premier ministre (M. Trudeau) aura trouvé le courage de déclencher des élections.

• (1650)

J'aimerais traiter succinctement de réorganisation, exposer les préoccupations que me cause l'intégration du ministère du Commerce à celui des Affaires extérieures. Porte-parole de mon parti pour les questions d'immigration, j'ai vécu le problème du rattachement des agents d'immigration à l'étranger

aux Affaires extérieures plutôt qu'au ministère de l'Emploi et de l'Immigration. En deux mots, on les subordonnait à deux patrons. J'ai plaint celui qui était alors ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) à qui on créait des problèmes, car c'est lui qui devait se débrouiller avec ses services au Canada, alors que les agents d'immigration, qui prenaient les décisions sur le terrain, dans les divers consulats et ambassades à l'étranger, relevaient du ministère des Affaires extérieures. Naturellement, la pagaille s'y est mise et il fallait faire le travail deux fois quand il s'agissait de savoir où en était rendu un dossier. Bien sûr, il fallait que l'immigration passe par les Affaires extérieures pour interroger les agents d'immigration. Qu'ils sont beaux les dédales de l'administration!

Or voilà que le ministère du Commerce va, lui aussi, passer sous la coupe des Affaires extérieures. J'ai déjà eu à m'occuper de commerce étranger. A l'époque, je travaillais pour l'honorable Claude Bennett, au gouvernement ontarien, alors qu'il était ministre de l'Industrie et du Tourisme. Nous nous occupions beaucoup de questions commerciales. Ce que nous avons constaté en ce domaine, c'est que ce sont les petits hommes d'affaires qui ont besoin d'être aidés pour exporter et pour traiter avec l'étranger. Généralement, lorsque des grosses sociétés sont introduites par un gouvernement elles n'ont pas de difficultés ensuite à prendre le relais et à commercer avec l'étranger. Elles ont les moyens de trouver des spécialistes et de s'occuper de la myriade de détails par lesquels il faut passer lorsqu'on traite avec l'étranger. Mais c'est là une chose qui n'est pas à la portée du petit homme d'affaires.

Or voilà que les petits hommes d'affaires dépendent de l'Industrie et du Commerce alors que le côté commerce étranger est rattaché à un autre ministère. Encore une fois on divise subitement les attributions, ce qui ne fait que compliquer les choses pour les entreprises. Je suis désolé pour les hommes d'affaires canadiens qui ont déjà assez de problèmes à remplir toutes les formules et à rédiger tous les rapports obligatoires. Ils sont harcelés par les services gouvernementaux et voilà qu'on crée un autre ministère avec lequel ils devront composer.

Quiconque aura parlé à un des fonctionnaires de ce ministère dernièrement aura noté qu'ils ne savent plus à quel saint se vouer. Ils ne savent pas ce qui se passe actuellement dans leur ministère, chose probablement symptomatique du gouvernement actuel. Ils ne peuvent mettre des programmes en œuvre, l'incertitude régnant. Ils ne savent ni comment ni par qui le programme sera géré. La situation est grave et à mon avis, les bureaucrates préféreraient de loin que le système initial soit préservé plutôt que de voir le ministère du Commerce rattaché aux Affaires extérieures. C'est pourquoi ce changement m'inquiète beaucoup.

Je voudrais m'entretenir un instant du MEER, du MEIR et des autres fameux sigles avec lesquels on doit se familiariser à Ottawa. Les dispositions relatives aux nouvelles entreprises me préoccupent également. Je crois que nous avons tous eu connaissance d'entreprises, plus particulièrement de grandes entreprises, qui ont été amenées à s'implanter dans certaines régions à cause d'encouragements qui leur ont été offerts. Une fois le traitement de faveur terminé, il n'est pas rare qu'elles plient bagage et retournent d'où elles venaient ou disparaissent tout simplement.